

02

AGRICULTURES ET PÊCHES

TECHNIQUES DE SANTÉ
ANIMALE

*PROGRAMME
D'ÉTUDES*

145.A0

AGRICULTURE ET PÊCHES

**TECHNIQUES DE SANTÉ
ANIMALE**

*PROGRAMME D'ÉTUDES
145.A0*

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1998—98-0355

ISBN 2-550-33305-5

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 1998

145.A0	Techniques de santé animale	1998
--------	-----------------------------	------

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 91 2/3

Durée totale : 2 730 heures/contact

Formation générale : 660 heures/contact

Formation spécifique : 2 070 heures/contact

Condition(s) particulière(s) d'admission : - Sciences physiques 436

Secteur de formation : 02 Agriculture et Pêches

REMERCIEMENTS

L'élaboration de la partie ministérielle du programme a été rendue possible grâce à l'importante collaboration des milieux du travail et de l'éducation.

La Direction générale de la formation professionnelle et technique remercie les personnes suivantes qui ont participé à l'analyse de situation de travail et à la validation du projet de formation.

Milieu du travail

Diane Amyot
Office des professions du Québec.

Francis Arseneault
Technicien en élevage porcin

Marie-Claude Baril
Technicienne vétérinaire, pratique mixte

Michel Bégin
Technicien vétérinaire, grands animaux, transfert d'embryons

Patricia Bonnot
Superviseure d'animalerie en milieu de recherche hospitalier

Suzanne Carioto
Superviseure d'animalerie en milieu de recherche hospitalier

Manon Denoncourt
Technicienne vétérinaire, animaux exotiques et petits animaux

Sylvain Doré
Technicien de jardin zoologique

Yvon Doyle
Office des professions du Québec

Milieu de l'éducation

Chantal Alarie
Biologiste et enseignante
Collège Laflèche

Alain Desgreniers
Biologiste et enseignant
Cégep de La Pocatière

Caroline Desjardins
Docteur en médecine vétérinaire et enseignante
Cégep de La Pocatière

Louise Dion
Docteur en médecine vétérinaire et enseignante
Collège Vanier

Stéphane Goulet
Docteur en médecine vétérinaire et enseignant
Collège Laflèche

Alain Morin
Conseiller pédagogique
Cégep St-Félicien

Manon Paquette
DGFPT
Ministère de l'Éducation

Jean-Marc Poirier
Docteur en médecine vétérinaire et enseignant
Cégep St-Félicien

Robert Quesnel
Développement des programmes
Cégep Lionel Groulx

Milieu du travail

Josée Duval
Technicienne vétérinaire, pratique mixte

Christiane Gagnon
Docteur en médecine vétérinaire
Hôpital vétérinaire de St-Eustache-Deux-Montagnes

Marie-Andrée Lupien
Technicienne de laboratoire de recherche en expérimentation animale

Mario Mercier
Technicien d'animalerie en milieu de recherche universitaire

Jean-Pierre Moreau
Technicien d'animalerie et de laboratoire en milieu de recherche privé

Lucie Paradis
Technicienne d'animalerie de laboratoire et d'enseignement en milieu universitaire

Julie Sansregret
Technicienne vétérinaire de pratique mixte et technicienne en comportement canin

Carole Trudel
Technicienne vétérinaire, petits animaux

Pascal Vachon
Docteur en médecine vétérinaire
Directeur des animaleries
Hôpital Notre-Dame

Sophie Vadnais
Technicienne en animalerie commerciale

Marc Vauzelle
Superviseur d'animalerie de recherche en milieu universitaire

Milieu de l'éducation

Jean-Pierre Roy
Biologiste et enseignant
Cégep de Sherbrooke

Micheline Roy
Directrice des études
Cégep de Sherbrooke

André Samson
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction de la formation de la main-d'oeuvre en agro-alimentaire

Manon St-Germain
Docteur en médecine vétérinaire et enseignante
Cégep Lionel Groulx

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Responsabilité du projet

André Hébert
Direction générale de la formation
professionnelle et technique
Ministère de l'Éducation

Coordination de la production

Gérald Touchette
Adjoint à la direction des études
Cégep Lionel Groulx

Conception et rédaction

Louis Gagnon
Conseiller technique en élaboration de
programmes

Hélène Héon
Professeure
Cégep Lionel Groulx

Pierre Masse
Professeur
Cégep Lionel Groulx

Gestion financière

Robert Desjardins
Cégep Lionel Groulx

Révision technique

Sous la responsabilité de la Direction des
programmes de la Direction générale de la
formation professionnelle et technique

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Division des
services linguistiques du Ministère

Traitement de texte

Danielle Léger
Cégep Lionel Groulx

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU PROGRAMME	1
OBJECTIFS DES COMPOSANTES DE LA FORMATION GÉNÉRALE	3
VOCABULAIRE UTILISÉ	9
PREMIÈRE PARTIE	
VUE D'ENSEMBLE	11
BUTS DU PROGRAMME	13
LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE	17
DEUXIÈME PARTIE	
OBJECTIFS ET STANDARDS DE LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE ..	19
00QJ Analyser la fonction de travail	21
00QK Gérer de l'équipement et du matériel	23
00QL Procéder à l'admission des animaux	25
00QM Assurer la bonne marche d'une animalerie	27
00QN Prodiger des soins (nursing)	29
00QP Prodiger des soins dans le contexte de la reproduction des animaux de consommation	33
00QQ Procéder à des épreuves de biochimie clinique et d'immunologie	35
00QR Procéder à des épreuves de cytologie et d'histologie et à des nécropsies	36
00QS Procéder à des épreuves d'hématologie	39
00QT Procéder à des épreuves de microbiologie et de parasitologie	41

00QU	Faire l'élevage d'animaux	43
00QV	Maintenir des cultures cellulaires et des cultures microbiennes	45
00QW	Fournir une assistance en radiologie	47
00QX	Fournir une assistance en chirurgie	49
00QY	Effectuer des prophylaxies dentaires	51
00QZ	Participer à des chirurgies expérimentales	53
00R0	Effectuer des investigations physiologiques	55
00R1	Assurer des services à la clientèle	57
00R2	Participer à une expérimentation animale	59
00R3	Utiliser des techniques de maîtrise des animaux	61
00R4	Utiliser des techniques de laboratoire de chimie et de biochimie	63
00R5	Associer les déterminants génétiques et cellulaires à la croissance et à la reproduction animales	65
00R6	Prévenir la propagation des microorganismes et des parasites	67
00R7	Établir des liens entre l'anatomie et la physiologie des animaux et les interventions liées à leurs fonctions biologiques	69
00R8	Gérer des soins nutritionnels	71
00R9	Établir des pratiques de reconnaissance et de modification du comportement animal ..	73
00RA	Reconnaître des signes de pathologie	75
00RB	Analyser les effets d'un médicament sur l'animal	77

PRÉSENTATION DU PROGRAMME*

Le programme *Techniques de santé animale* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale de la formation professionnelle et technique. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme *Techniques de santé animale* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 65 unités.

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du projet de formation. La seconde partie décrit les objectifs et les standards de la composante de formation spécifique au programme.

* Dans ce document, le terme « programme » fait référence à la partie ministérielle du programme d'études techniques.

OBJECTIFS DES COMPOSANTES DE LA FORMATION GÉNÉRALE

A. FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

(16 2/3 unités)

La formation générale commune assure l'accès de tous les élèves à un fonds culturel commun et comprend des objectifs de formation dans les domaines suivants :

1. LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE,

selon la langue d'enseignement, pour un total de 7 1/3 unités.

En *Français, langue d'enseignement et littérature* (7 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- C analyser des textes littéraires appartenant aux courants littéraires et en rendre compte dans un texte cohérent et correct (ensemble 1);
- C situer les représentations du monde proposées par des textes appartenant aux courants littéraires et en rendre compte dans une dissertation explicative (ensemble 2);
- C apprécier la littérature québécoise actuelle dans la littérature du XX^e siècle et en rendre compte dans un essai critique (ensemble 3).

En *Anglais, langue d'enseignement et littérature* (7 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- ou**
- C to carry out the analysis and production of various forms of discourse (set 1);
 - C to apply a critical approach to literary genres (set 2);
 - C to apply a critical approach to a literary theme (set 3).

2. **LANGUE SECONDE**,
selon la langue d'enseignement, pour un total de 2 unités, les élèves doivent atteindre l'un ou l'autre des objectifs qui suivent et ce, selon leur niveau de compétence lors de l'admission au collégial.

En *Anglais, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- C communiquer en anglais avec une certaine aisance (ensemble 1);
- C communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (ensemble 2);
- C dissserter en anglais sur des thèmes littéraires ou culturels (ensemble 3).

En *Français, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- ou**
- C communiquer en français avec une certaine aisance (set 1);
 - C communiquer avec aisance en français (set 2);
 - C traiter d'un sujet culturel et littéraire (set 3).

3. **PHILOSOPHIE OU “HUMANITIES”**,
pour un total de 4 1/3 unités.

En *Philosophie* (4 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- C traiter d'une question philosophique de façon rationnelle (ensemble 1);
- C présenter des conceptions modernes et contemporaines de l'être humain et en montrer l'importance (ensemble 2).

En *“Humanities”* (4 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- ou**
- C to apply a logical analytical process to how knowledge is organized and used (set 1);
 - C to apply a critical thought process to world views (set 2).

4. **ÉDUCATION PHYSIQUE**,
pour un total de 3 unités, les objectifs poursuivis sont :

- C se situer au regard de sa santé (ensemble 1);
- C appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans une activité physique (ensemble 2);
- C gérer la pratique régulière de l'activité physique dans une perspective de santé (ensemble 3).

B. FORMATION GÉNÉRALE PROPRE
(6 unités)

La formation générale propre consolide et enrichit les objectifs de la composante de formation générale commune et complète cette dernière par des objectifs de formation générale propres au domaine de la composante spécifique du programme d'études préuniversitaires ou techniques.

1. LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE,

selon la langue d'enseignement, pour un total de 2 unités.

En Français, langue d'enseignement et littérature (2 unités), l'objectif poursuivi est :

- C utiliser les principes et les procédés de la communication pour la compréhension et la production de différents types de discours oraux et écrits (ensemble 1).

ou

En Anglais, langue d'enseignement et littérature (2 unités), l'objectif poursuivi est :

- C to communicate in the forms of discourse appropriate to a given field of studies (set 1).

2. LANGUE SECONDE,

selon la langue d'enseignement, pour un total de 2 unités.

L'élève doit atteindre l'objectif, parmi les suivants, qui constitue la suite de l'objectif de formation générale commune déjà atteint.

En *Anglais, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- C communiquer, en anglais, en utilisant les formes d'expression d'usage courant propres à un domaine d'activités professionnelles (ensemble 1);
- C communiquer, en anglais, en utilisant les formes d'expression d'usage courant propres à un domaine d'activités professionnelles (ensemble 2);
- C communiquer en anglais dans différentes formes de discours (ensemble 3).

ou

En *Français, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- C communiquer en français dans un champ d'études particulier (set 1);
- C communiquer avec aisance en français dans un champ d'études particulier (set 2);
- C dissenter en français sur un sujet lié au champ d'études (set 3).

**3. P H I L O S O P H I E O U
“HUMANITIES”,**
pour un total de 2 unités.

En *Philosophie* (2 unités), l'objectif poursuivi est :

C apprécier des problèmes éthiques de la société contemporaine dans leurs dimensions personnelles, sociales et politiques (ensemble 1).

ou

En “*Humanities*” (2 unités), l'objectif poursuivi est :

C *to apply a critical thought process to ethical issues relevant to the field of studies (set 1).*

C. FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE
(4 unités)

La formation complémentaire vise à mettre l'élève en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la composante spécifique de son programme d'études préuniversitaires ou techniques. L'élève doit donc atteindre deux objectifs de formation (de 2 unités chacun) dans un ou deux des domaines de formation générale complémentaire à sa formation spécifique.

Les domaines prévus au *Règlement sur le régime des études collégiales* sont les suivants :

- | | |
|---|---|
| <p>1. SCIENCES HUMAINES,
les objectifs visés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">C situer l'apport particulier des Sciences humaines au regard des enjeux contemporains (ensemble 1);C analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux Sciences humaines (ensemble 2). | <p>2. CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE,
les objectifs visés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">C expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1);C résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2). |
| <p>3. LANGUES MODERNES,
les objectifs visés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">C communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1);C communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2);C communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne (ensemble 3). | <p>4. LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE,
les objectifs visés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">C reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine (ensemble 1);C se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant (ensemble 2). |
| <p>5. ARTS ET ESTHÉTIQUE,
les objectifs visés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">C apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique (ensemble 1);C réaliser une production artistique (ensemble 2). | |

VOCABULAIRE UTILISÉ

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

En formation technique : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socioaffectifs, qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité. (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p. 3).

Standard

Niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

PREMIÈRE PARTIE

VUE D'ENSEMBLE

BUTS DU PROGRAMME

Le programme *Techniques de santé animale* vise à former des personnes aptes à exercer la profession de technicienne et de technicien en santé animale, principalement dans les secteurs clinique et de la recherche.

Le travail des techniciennes et techniciens en santé animale consiste à seconder des vétérinaires dans l'exercice de leurs fonctions ou des chercheuses et des chercheurs en expérimentation animale. Dans les deux cas, elles ou ils sont appelés à effectuer des épreuves sur des animaux, à leur prodiguer des soins et à mettre en place des systèmes propices à la réalisation des aspects techniques des services de santé animale. Par ailleurs, chacune des deux fonctions exige la maîtrise de compétences plus particulières, par exemple, assurer des services à la clientèle dans les cliniques vétérinaires et mettre en pratique des habiletés techniques de laboratoire en expérimentation animale.

Les compétences acquises par les techniciennes et techniciens en santé animale leur permettent d'exercer leur profession partout où des soins doivent être donnés à des animaux. Ainsi, on peut les trouver dans tous les types d'organismes énumérés ci-dessous :

- C cliniques et hôpitaux vétérinaires;
- C centres de recherche en milieu hospitalier;
- C centres de recherche en milieu universitaire;
- C centres de recherche gouvernementaux;
- C centres de recherche privés;
- C sociétés protectrices des animaux;
- C laboratoires d'enseignement;
- C laboratoires d'analyses de prélèvements;
- C gouvernements fédéral et provincial, municipalités et service d'inspection des aliments;
- C industrie pharmaceutique;
- C jardins zoologiques;
- C animaleries commerciales;
- C entreprises agricoles;
- C meuneries.

La profession permet d'accéder aux titres d'emploi suivants :

- C technicienne ou technicien en santé animale;
- C préposée ou préposé aux soins aux animaux;
- C gardienne ou gardien d'animaux;
- C aide-vétérinaire;
- C animalière ou animalier;
- C réceptionniste en clinique vétérinaire;
- C technicienne ou technicien de laboratoire;
- C représentante ou représentant des ventes.

Après avoir acquis de l'expérience, les techniciennes et techniciens en santé animale peuvent accéder aux titres de :

- C chef d'équipe;
- C superviseure ou superviseur;
- C directrice ou directeur.

Conformément aux buts généraux de la formation technique, le programme *Techniques de santé animale* vise à :

rendre la personne compétente dans l'exercice de la profession, soit :

- C lui permettre d'exécuter correctement, dès l'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités de sa fonction technique;
- C lui permettre d'évoluer de façon appropriée dans son milieu de travail (sur le plan des connaissances et des habiletés techniques, des communications, de la résolution des problèmes, de la prise de décisions, de l'éthique et des préoccupations relatives à la santé et à la sécurité);

favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :

- C lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de sa profession;
- C lui faire connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleur ou comme travailleuse;

favoriser l'évolution et l'approfondissement de savoirs professionnels chez la personne, soit

:

- C lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
- C lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques utilisées;
- C lui permettre de mieux s'exprimer et de développer sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise;
- C lui permettre d'acquérir des attitudes essentielles à son succès professionnel et le sens des responsabilités ainsi que d'apprendre à avoir le souci de l'excellence;

favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :

- C lui permettre d'acquérir une attitude positive à l'égard du changement;
- C lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

Le programme *Techniques de santé animale* comprend également les intentions éducatives des composantes commune, propre et complémentaire de la formation générale, indiquées dans «Formation générale. Des collèges pour le Québec du XXI^e siècle».

À moins d'indications contraires, l'ensemble des compétences visées par la formation spécifique concerne les catégories suivantes d'animaux : de compagnie, exotiques, de ferme et de laboratoire. L'apprentissage et l'exercice de ces compétences doivent avoir lieu dans les limites imposées par la LOI SUR LES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES et toute autre réglementation pertinente.

LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE

- Analyser la fonction de travail.
- Gérer de l'équipement et du matériel.
- Procéder à l'admission des animaux.
- Assurer la bonne marche d'une animalerie.
- Prodiguer des soins (nursing).
- Prodiguer des soins dans le contexte de la reproduction des animaux de consommation.
- Procéder à des épreuves de biochimie clinique et d'immunologie.
- Procéder à des épreuves de cytologie et d'histologie et à des nécropsies.
- Procéder à des épreuves d'hématologie.
- Procéder à des épreuves de microbiologie et de parasitologie.
- Faire l'élevage d'animaux.
- Maintenir des cultures cellulaires et des cultures microbiennes.
- Fournir une assistance en radiologie.
- Fournir une assistance en chirurgie.
- Effectuer des prophylaxies dentaires.
- Participer à des chirurgies expérimentales.
- Effectuer des investigations physiologiques.
- Assurer des services à la clientèle.
- Participer à une expérimentation animale.
- Utiliser des techniques de maîtrise des animaux.
- Utiliser des techniques de laboratoire de chimie et de biochimie.

- Associer les déterminants génétiques et cellulaires à la croissance et à la reproduction animales.
- Prévenir la propagation des microorganismes et des parasites.
- Établir des liens entre l'anatomie et la physiologie des animaux et les interventions liées à leurs fonctions biologiques.
- Gérer des soins nutritionnels.
- Établir des pratiques de reconnaissance et de modification du comportement animal.
- Reconnaître des signes de pathologie.
- Analyser les effets d'un médicament sur l'animal.

DEUXIÈME PARTIE

OBJECTIFS ET STANDARDS DE LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE

CODE : 00QJ	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Analyser la fonction de travail. Éléments de la compétence 1. Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice. 2. Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail. 3. Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail. 4. Examiner le contexte réglementaire et légal de la profession.	Contexte de réalisation - À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les entreprises et les établissements du secteur. Critères de performance 1.1 Pertinence de l'information recueillie. 1.2 Examen des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice. 1.3 Reconnaissance des possibilités de pratique entrepreneuriale dans le secteur. 2.1 Examen des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches. 2.2 Détermination de l'importance relative des tâches. 2.3 Mise en relation des étapes du processus de travail avec les tâches de la fonction de travail. 3.1 Établissement des liens existant entre les habiletés et les comportements nécessaires et les différentes tâches de la fonction de travail. 4.1 Évaluation précise des limites d'exercice de la profession prévues par la loi.

CODE : 00QK	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Gérer de l'équipement et du matériel. Éléments de la compétence 1. Planifier le travail. 2. Faire l'entretien préventif de l'équipement et du matériel. 3. Gérer les stocks.	Contexte de réalisation - Individuellement - Sans supervision. - À partir de directives. - À l'aide de manuels techniques et d'utilisation. - À l'aide de catalogues. - À l'aide de compendium de produits pharmaceutiques. - À l'aide d'un microordinateur et d'un logiciel de gestion des stocks. - À l'aide de procédés normalisés de fonctionnement. - À l'aide d'équipement et de matériel pertinents. - À l'aide de matières premières. - À l'aide de formulaires, de dossiers et de registres. - En clinique ou en contexte de recherche. Critères de performance 1.1 Interprétation juste des directives. 1.2 Détermination de l'importance relative des tâches. 1.3 Détermination d'une séquence logique de travail. 1.4 Préparation appropriée du matériel nécessaire. 2.1 Nettoyage périodique des appareils. 2.2 Vérification minutieuse des composants et de la calibration des appareils. 2.3 Détermination précise des éléments défectueux ou périmés. 2.4 Pertinence des correctifs apportés. 2.5 Respect des programmes d'entretien. 2.6 Vérification appropriée du fonctionnement de l'appareil. 2.7 Respect des règles de sécurité. 3.1 Exactitude des données recueillies. 3.2 Suivi judicieux de l'état des stocks. 3.3 Vérification précise des dates de péremption des médicaments et produits. 3.4 Formulaires dûment remplis.

CODE : 00QK

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Assurer la disponibilité du matériel d'utilisation courante.	4.1 Approvisionnement approprié en sous-ensembles («kits») de matériel d'utilisation courante. 4.2 Approvisionnement régulier des salles d'intervention ou d'expérimentation.
5. Effectuer des commandes.	5.1 Formulation précise de la commande. 5.2 Choix judicieux des fournisseurs. 5.3 Formulaire dûment remplis. 5.4 Transmission précise de la commande. 5.5 Suivi judicieux de la commande.
6. Réceptionner du matériel.	6.1 Vérification du contenu de la commande. 6.2 Rangement rapide des produits périssables. 6.3 Rangement approprié du matériel reçu. 6.4 Suivi approprié des erreurs de livraison.
7. Compléter les dossiers et les registres.	7.1 Fiches d'entretien dûment remplies. 7.2 Registres et livres de bord dûment remplis.

CODE : 00QL	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Procéder à l'admission des animaux.	Contexte de réalisation - Individuellement ou en équipe. - Sans supervision sauf pour l'élément de compétence n° 3. - À partir de la demande d'une cliente ou d'un client ou de la ou du vétérinaire. - À l'aide d'un microordinateur et de logiciels spécialisés. - À l'aide de formulaires et de dossiers. - À l'aide de certificats de vaccination. - À l'aide de matériel médical. - En clinique.
Éléments de la compétence 1. Prendre l'anamnèse. 2. Faire un examen physique sommaire de l'animal. 3. Prodiguer les premiers soins d'urgence. 4. Inscrire les renseignements dans les dossiers.	Critères de performance 1.1 Pertinence de l'information recueillie. 1.2 Questionnement clair et précis. 1.3 Inscriptions claires dans le dossier. 2.1 Contention appropriée de l'animal. 2.2 Évaluation précise des signes vitaux. 2.3 Mesure précise du poids de l'animal. 2.4 Évaluation sommaire de l'état général de l'animal. 2.5 Détermination du degré d'urgence. 2.6 Communication claire des observations. 3.1 Détermination de l'importance relative des opérations. 3.2 Administration correcte des soins prescrits. 3.3 Évaluation juste de la réaction de l'animal. 3.4 Assistance efficace au moment des traitements effectués par la ou le vétérinaire. 4.1 Inscription précise des renseignements recueillis et des observations. 4.2 Description précise des manipulations et des soins effectués. 4.3 Formulaires et registres dûment remplis.

CODE : 00QM	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Assurer la bonne marche d'une animalerie. Éléments de la compétence 1. Effectuer une tournée de reconnaissance. 2. Planifier les interventions en animalerie. 3. Réceptionner les animaux. 4. Maintenir un environnement fonctionnel.	Contexte de réalisation - Individuellement ou en équipe. - Avec ou sans supervision. - À partir de directives. - À l'aide d'un microordinateur et de logiciels spécialisés. - À l'aide de manuels techniques. - À l'aide de procédés normalisés de fonctionnement. - À l'aide de matières premières. - À l'aide de l'équipement approprié. - À l'aide de registres et de dossiers pertinents. - En contexte de recherche et en clinique. Critères de performance 1.1 Évaluation précise de l'état des lieux et des occupants. 1.2 Vérification courante de l'approvisionnement en eau et en nourriture. 1.3 Détermination précise des problèmes. 1.4 Pertinence des correctifs apportés dans les situations d'urgence. 2.1 Interprétation juste des commandes. 2.2 Établissement logique des priorités. 3.1 Vérification rigoureuse de la commande. 3.2 Ouverture des dossiers appropriés. 3.3 Contention appropriée des animaux. 3.4 Identification appropriée des animaux et de leurs sites d'hébergement. 3.5 Observation appropriée de chaque animal réceptionné. 3.6 Détermination précise des problèmes. 3.7 Choix judicieux des interventions et des suivis. 3.8 Établissement approprié des animaux dans leurs sites d'hébergement. 4.1 Aménagement approprié des sites d'hébergement. 4.2 Modification appropriée des conditions matérielles de l'environnement.

CODE : 00QM

Éléments de la compétence	Critères de performance
5. Conditionner les animaux.	5.1 Prise en considération de l'utilisation prévue des animaux. 5.2 Mise en quarantaine appropriée. 5.3 Exécution correcte des épreuves requises et des traitements préventifs nécessaires. 5.4 Familiarisation appropriée des animaux avec les manipulations. 5.5 Registres et dossiers dûment remplis.
6. Veiller au bien-être des animaux.	6.1 Respect des normes d'hébergement des animaux. 6.2 Enrichissement approprié de l'environnement des animaux. 6.3 Approvisionnement approprié en nourriture et en eau. 6.4 Participation appropriée à un programme de sentinelles. 6.5 Choix judicieux des soins de base à donner. 6.6 Prestation appropriée des soins de base. 6.7 Respect des périodes d'acclimatation.
7. Entretenir et nettoyer le matériel et l'environnement.	7.1 Nettoyage et désinfection appropriés du matériel et des sites d'hébergement. 7.2 Respect des normes environnementales au moment de l'élimination des déchets biomédicaux.
8. Compléter les dossiers.	8.1 Dossiers et registres dûment complétés.

CODE : 00QN	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Prodiguer des soins (nursing). Éléments de la compétence 1. Planifier le travail. 2. Préparer le matériel et l'animal.	Contexte de réalisation - Individuellement ou en équipe. - Avec ou sans supervision. - À partir de directives. - À l'aide de formulaires et de dossiers. - À l'aide de documents techniques. - À l'aide de matériel médical. - À l'aide de médicaments, de drogues et de fluides. - En clinique ou en contexte de recherche. Critères de performance 1.1 Interprétation précise des directives. 1.2 Détermination de l'importance relative des tâches. 1.3 Détermination d'une séquence logique de travail. 2.1 Choix judicieux du matériel médical et de l'appareillage. 2.2 Mesure précise du poids de l'animal. 2.3 Calcul précis des doses des médicaments, des drogues et des fluides prescrits. 2.4 Préparation et identification précises des médicaments, des solutions, des drogues et des fluides prescrits. 2.5 Préparation appropriée du matériel ou de l'appareillage. 2.6 Contention appropriée de l'animal.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Administrer un médicament, une solution ou des fluides.	3.1 Administration <i>per os</i> correcte d'un médicament sous forme de comprimé ou de liquide. 3.2 Maîtrise de la technique de gavage. 3.3 Passage correct du tube nasogastrique. 3.4 Manipulation correcte de la pompe oesophagienne. 3.5 Maîtrise des techniques d'injection. 3.6 Maîtrise des techniques d'approche en cas d'injection intraveineuse et d'installation d'un cathéter intraveineux. 3.7 Application correcte d'une médication topique, otique ou ophtalmique. 3.8 Infusions intra-mammaire et intra-utérine correctes. 3.9 Administration intra-nasale correcte d'un médicament.
4. Nourrir l'animal malade.	4.1 Interprétation précise des directives au moment de l'établissement de la diète. 4.2 Préparation correcte des diètes spéciales. 4.3 Maîtrise des techniques d'alimentation forcée. 4.4 Assistance efficace au cours de la mise en place d'un tube nasogastrique ou à pharyngostomie. 4.5 Utilisation et entretien corrects du tube nasogastrique ou à pharyngostomie. 4.6 Évaluation quotidienne précise de l'état nutritionnel de l'animal.
5. Soigner des plaies.	5.1 Nettoyage et désinfection efficaces des plaies. 5.2 Irrigation appropriée des plaies. 5.3 Hydrothérapie effectuée correctement. 5.4 Entretien approprié des drains. 5.5 Médication donnée de façon appropriée. 5.6 Respect des règles d'asepsie.
6. Faire des bandages.	6.1 Mise en place des éléments du bandage selon une séquence logique. 6.2 Fixation appropriée du bandage. 6.3 Pose correcte d'une atèle. 6.4 Application correcte d'un cataplasme. 6.5 Assistance efficace au cours de la pose d'un plâtre. 6.6 Respect des règles d'asepsie.

Éléments de la compétence	Critères de performance
7. Effectuer des interventions d'urgence.	7.1 Prise en considération du degré d'urgence. 7.2 Évaluation précise des signes vitaux. 7.3 Maîtrise de l'utilisation d'un ballon respiratoire. 7.4 Oxygénation appropriée de l'animal. 7.5 Administration correcte des médicaments et des fluides prescrits. 7.6 Assistance efficace au cours de la réanimation cardio-respiratoire. 7.7 Hémorragie efficacement maîtrisée. 7.8 Maîtrise de l'hypothermie et de l'hyperthermie. 7.9 Prise en considération de la réaction de l'animal au traitement reçu. 7.10 Anticipation juste des directives.
8. Appliquer des techniques de nursing spéciales.	8.1 Administration correcte d'un repas baryté. 8.2 Administration correcte d'un lavement normal ou baryté. 8.3 Assistance efficace au cours d'un lavage trachéal. 8.4 Prise correcte d'un électrocardiogramme. 8.5 Maîtrise des techniques d'approche au moment d'une transfusion sanguine.
9. Nettoyer et ranger le matériel.	9.1 Appareillage, instruments et surfaces de travail sans souillure. 9.2 Décontamination appropriée du matériel et de l'appareillage. 9.3 Respect des normes environnementales au moment de l'élimination du matériel biomédical.
10. Compléter les dossiers et les formulaires.	10.1 Inscriptions précises des manipulations et des traitements dans le dossier. 10.2 Registres de chirurgie, de radiologie et des drogues contrôlées dûment complétés.

CODE : 00QP	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Prodiguer des soins dans le contexte de la reproduction des animaux de consommation.	Contexte de réalisation - Individuellement ou en équipe. - Avec ou sans supervision de la part de la ou du vétérinaire. - À partir de directives. - À l'aide de formulaires et de dossiers. - À l'aide de documents techniques. - À l'aide de données particulières. - À l'aide d'équipement et de matériel médicaux. - À l'aide de médicaments, de drogues et de fluides. - Au site d'hébergement de l'animal.
Éléments de la compétence 1. Planifier le travail. 2. Préparer le matériel et l'animal. 3. Aider à la parturition et à la foetotomie. 4. Assister au transfert d'embryon. 5. Procéder à l'insémination artificielle.	Critères de performance 1.1 Interprétation précise des directives. 1.2 Détermination de l'importance relative des tâches. 1.3 Détermination d'une séquence logique de travail. 2.1 Choix judicieux du matériel médical et de l'appareillage. 2.2 Préparation appropriée du matériel ou de l'appareillage. 2.3 Contention correcte de l'animal. 3.1 Manipulation correcte de l'équipement et du matériel obstétricaux. 3.2 Assistance efficace au cours de la parturition et de la foetotomie. 3.3 Soins appropriés à la mère et au nouveau-né. 4.1 Assistance correcte au cours du transfert des embryons. 4.2 Soins appropriés aux embryons. 5.1 Utilisation appropriée du calendrier de régie. 5.2 Reconnaissance juste de l'oestrus. 5.3 Palpation transrectale correcte. 5.4 Manipulation correcte des paillettes. 5.5 Insémination faite correctement.

CODE : 00QQ	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Procéder à des épreuves de biochimie clinique et d'immunologie. Éléments de la compétence 1. Planifier le travail. 2. Préparer l'épreuve. 3. Effectuer un prélèvement.	Contexte de réalisation - Individuellement ou en équipe. - Sans supervision ou avec supervision en clinique. - À partir de directives. - À l'aide de formulaires et de dossiers. - À l'aide de documents techniques. - À l'aide de matériel médical, de trousse diagnostiques et d'appareils pour les analyses biochimiques. - En clinique ou en contexte de recherche. Critères de performance 1.1 Interprétation juste des directives. 1.2 Détermination précise de la séquence des opérations. 2.1 Choix judicieux du matériel. 2.2 Interprétation juste des instructions de la trousse diagnostique ou relatives à l'épreuve. 2.3 Préparation correcte des éléments de la trousse ou de l'épreuve. 2.4 Choix judicieux du type de prélèvement. 2.5 Vérification minutieuse de la calibration des appareils. 3.1 Choix judicieux du site de prélèvement. 3.2 Choix judicieux de la technique de prélèvement. 3.3 Contention appropriée de l'animal. 3.4 Respect rigoureux des règles d'asepsie au moment du prélèvement. 3.5 Manipulation appropriée de l'échantillon. 3.6 Identification précise de l'échantillon. 3.7 Conservation appropriée de l'échantillon. 3.8 Préparation appropriée de l'échantillon pour l'envoi au laboratoire. 3.9 Respect des règles de santé et de sécurité.

CODE : 00QQ

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Effectuer le traitement de l'échantillon.. 5. Nettoyer et ranger le matériel. 6. Compléter les dossiers et les formulaires.	4.1 Manipulation sécuritaire de l'échantillon. 4.2 Préparation appropriée de l'échantillon en fonction de l'épreuve prévue. 4.3 Respect de l'ordre des opérations. 4.4 Centrifugation correcte. 4.5 Sérodilution précise. 4.6 Lecture précise de la réaction colorimétrique ou des résultats quantitatifs. 4.7 Vérification minutieuse de la validité de l'épreuve. 4.8 Conservation appropriée de l'épreuve diagnostique. 5.1 Appareillage et surfaces de travail sans souillures. 5.2 Décontamination appropriée du matériel et de l'appareillage. 5.3 Respect des normes environnementales au moment de l'élimination des déchets et du matériel biomédical. 6.1 Formulaires de demandes dûment remplis. 6.2 Inscription précise, dans le dossier, des épreuves réalisées et des résultats obtenus.

CODE : 00QR	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Procéder à des épreuves de cytologie et d'histologie et à des nécropsies. Éléments de la compétence 1. Planifier le travail. 2. Obtenir un prélèvement sur un animal vivant. 3. Obtenir un prélèvement au cours d'une nécropsie.	Contexte de réalisation - Individuellement ou en équipe. - Sous la supervision de la ou du vétérinaire en clinique ou sans supervision. - À partir de directives. - À l'aide de formulaires et de dossiers. - À l'aide de documents techniques. - À l'aide de matériel de cytologie. - À l'aide de matériel d'histologie. - En clinique et en contexte de recherche; en clinique, les épreuves histologiques sont limitées au prélèvement de tissus. Critères de performance 1.1 Interprétation juste des directives. 1.2 Détermination logique des opérations à effectuer. 2.1 Choix judicieux du matériel 2.2 Choix judicieux du site de prélèvement. 2.3 Assistance efficace au cours de l'anesthésie de l'animal. 2.4 Fixation appropriée des tissus par immersion ou perfusion. 2.5 Respect de la technique de prélèvement. 2.6 Conservation appropriée de l'échantillon. 2.7 Identification précise de l'échantillon. 2.8 Préparation appropriée de l'échantillon pour envoi au laboratoire ou pour traitement ultérieur. 2.9 Description précise des observations effectuées. 3.1 Dissection minutieuse d'un cadavre. 3.2 Localisation précise des organes. 3.3 Prélèvement approprié d'un organe ou d'un fragment de tissus. 3.4 Conservation appropriée de l'échantillon. 3.5 Identification précise de l'échantillon. 3.6 Préparation correcte de l'échantillon pour envoi au laboratoire ou pour traitement ultérieur. 3.7 Respect des normes de sécurité. 3.8 Description précise des observations effectuées.

CODE : 00QR

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Préparer une lame histologique.	4.1 Imprégnation appropriée des tissus. 4.2 Enrobage ou congélation appropriés des tissus. 4.3 Coupe minutieuse des blocs de tissus. 4.4 Montage minutieux de la coupe sur lame de verre. 4.5 Fixation correcte de la coupe. 4.6 Coloration appropriée des tissus.
5. Préparer une lame cytologique.	5.1 Étalement et fixation corrects de frottis. 5.2 Coloration correcte des cellules.
6. Observer des cellules et des tissus au microscope.	6.1 Manipulation appropriée du microscope optique. 6.2 Distinction précise des principaux types de cellules et de tissus normaux.
7. Entretenir et nettoyer le matériel.	7.1 Désinfection appropriée du matériel. 7.2 Respect des normes environnementales au moment de l'élimination des déchets bio-médicaux.
8. Compléter les dossiers et les formulaires.	8.1 Formulaires de demande dûment remplis. 8.2 Dossiers et registres dûment complétés.

CODE : 00QS	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Procéder à des épreuves d'hématologie.	Contexte de réalisation - Individuellement ou en équipe. - Sans supervision ou avec supervision en clinique. - À partir de directives. - À l'aide de formulaires et de dossiers. - À l'aide de documents techniques. - À l'aide de matériel médical et appareils d'analyse hématologique. - En clinique ou en contexte de recherche.
Éléments de la compétence 1. Planifier le travail. 2. Obtenir un prélèvement sanguin.	Critères de performance 1.1 Interprétation précise des directives. 1.2 Détermination précise des opérations à effectuer. 2.1 Choix judicieux du site de prélèvement. 2.2 Choix judicieux du matériel. 2.3 Choix judicieux de la technique de prélèvement. 2.4 Contention appropriée de l'animal. 2.5 Respect des règles de stérilité au moment de du prélèvement. 2.6 Assistance efficace au moment du prélèvement de moelle osseuse. 2.7 Manipulation appropriée de l'échantillon obtenu. 2.8 Identification précise de l'échantillon. 2.9 Conservation appropriée de l'échantillon. 2.10 Préparation appropriée de l'échantillon pour envoi au laboratoire ou pour traitement ultérieur. 2.11 Respect des règles de santé et de sécurité.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Examiner le prélèvement au microscope.	3.1 Maîtrise de la technique de préparation des frottis. 3.2 Choix judicieux de la coloration. 3.3 Coloration appropriée du frottis. 3.4 Manipulation appropriée du microscope. 3.5 Différenciation des éléments figurés du sang selon l'espèce animale. 3.6 Estimation appropriée du nombre de plaquettes. 3.7 Évaluation juste de la morphologie des érythrocytes. 3.8 Réalisation correcte du différentiel. 3.9 Signalement des changements toxiques dans les cellules sanguines.
4. Effectuer des comptages cellulaires.	4.1 Maîtrise de la méthode de microhématocrite. 4.2 Utilisation correcte de l'hémacytomètre. 4.3 Comptage leucocytaire, érythrocytaire et plaquettaire exact. 4.4 Calcul précis des indices érythrocytaires. 4.5 Utilisation appropriée des fonctions de base des appareils de comptage automatique.
5. Examiner le plasma.	5.1 Évaluation juste de la présence d'hémolyse, de lipémie et d'ictère. 5.2 Mesure précise des protéines plasmatiques. 5.3 Exécution correcte des épreuves de compatibilité sanguine.
6. Nettoyer et ranger le matériel.	6.1 Appareillage et surfaces de travail sans souillures. 6.2 Décontamination appropriée du matériel et de l'appareillage. 6.3 Respect des normes environnementales au moment de l'élimination du matériel biomédical.
7. Compléter les dossiers et les formulaires.	7.1 Formulaires de demande correctement remplis. 7.2 Inscription précise, dans le dossier, des épreuves réalisées et des résultats obtenus.

CODE : 00QT	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Procéder à des épreuves de microbiologie et de parasitologie.	Contexte de réalisation - Individuellement ou en équipe. - Avec ou sans supervision en contexte de recherche; avec supervision en clinique. - À partir de directives. - À l'aide de formulaires et de dossiers. - À l'aide de documents techniques. - À l'aide de matériel de microbiologie. - À l'aide de matériel de parasitologie. - En contexte de recherche ou en clinique.
Éléments de la compétence 1. Planifier le travail. 2. Préparer le matériel. 3. Obtenir un prélèvement. 4. Isoler des bactéries et des parasites.	Critères de performance 1.1 Interprétation juste des directives. 1.2 Ordonnancement logique des opérations à effectuer. 2.1 Désinfection appropriée de l'environnement de travail 2.2 Préparation correcte de milieux nutritifs de base et des solutions. 2.3 Stérilisation appropriée du matériel et des solutions. 3.1 Choix judicieux du site de prélèvement. 3.2 Choix judicieux du matériel. 3.3 Choix judicieux de la technique de prélèvement. 3.4 Contention appropriée de l'animal. 3.5 Respect des règles d'asepsie. 3.6 Manipulation appropriée de l'échantillon. 3.7 Indentification précise de l'échantillon. 3.8 Conservation appropriée de l'échantillon. 3.9 Préparation appropriée de l'échantillon pour envoi au laboratoire ou pour traitement ultérieur. 3.10 Respect des règles de santé et de sécurité. 4.1 Flottation et filtration appropriées des prélèvements fécaux. 4.2 Obtention de cultures pures sur gélose.

CODE : 00QT

Éléments de la compétence	Critères de performance
5. Examiner le prélèvement au microscope.	5.1 Étalement et fixation appropriés de frottis sur lame. 5.2 Coloration correcte des frottis. 5.3 Manipulation appropriée du microscope optique et de l'objectif à immersion. 5.4 Distinction juste entre les principaux types morphologiques bactériens et fongiques. 5.5 Distinction entre les bactéries gram-positives et gram-négatives. 5.6 Reconnaissance juste des principaux parasites internes et externes.
6. Cultiver des bactéries.	6.1 Respect des règles d'asepsie au moment des ensemencements. 6.2 Respect des méthodes d'ensemencement. 6.3 Incubation appropriée des bactéries en aérobiose.
7. Caractériser des bactéries en vue de leur identification.	7.1 Respect des règles d'asepsie. 7.2 Caractérisation appropriée des bactéries au moyen de trousses diagnostiques.
8. Évaluer la résistance d'une bactérie à différents antibiotiques.	8.1 Ensemencement approprié sur gélose. 8.2 Disposition correcte de disques imprégnés d'antibiotique. 8.3 Évaluation juste des zones d'inhibition de croissance.
9. Entretenir et nettoyer le matériel.	9.1 Désinfection appropriée du matériel. 9.2 Respect des normes environnementales au moment de l'élimination des déchets biomédicaux.
10. Compléter les dossiers.	10.1 Formulaires de demande dûment remplis. 10.2 Inscription précise, dans le dossier, des épreuves réalisées et des résultats obtenus.

CODE : 00QU	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Faire l'élevage d'animaux. Éléments de la compétence 1. Planifier la reproduction. 2. Sélectionner les reproducteurs. 3. Surveiller les accouplements. 4. Effectuer le suivi de la gestation et de la mise-bas. 5. Effectuer le suivi de la progéniture. 6. Compléter les dossiers.	Contexte de réalisation - Individuellement ou en équipe. - Avec ou sans supervision. - À partir de directives. - À l'aide de formulaires et de dossiers. - À l'aide de documents techniques. - En contexte de recherche (petits animaux). Critères de performance 1.1 Interprétation juste des directives. 1.2 Détermination logique de la durée de chacune des étapes de la reproduction et de la fréquence des accouplements selon la progéniture désirée. 2.1 Prise en considération de la maturité sexuelle. 2.2 Détermination judicieuse du nombre de reproducteurs selon les sexes. 2.3 Évaluation précise de la qualité de la semence. 3.1 Synchronisation appropriée du cycle oestral des femelles. 3.2 Induction appropriée de l'oestrus. 3.3 Détection correcte de l'oestrus. 3.4 Contexte et durée appropriés de la mise en présence des mâles et des femelles. 3.5 Vérification précise du coït. 4.1 Isolement approprié des femelles gestantes. 4.2 Enrichissement approprié de l'environnement. 4.3 Suivi correct de la durée de la gestation. 4.4 Reconnaissance précise des signes avant-coureurs et des étapes normales de la mise-bas. 5.1 Respect de la période de lactation. 5.2 Sevrage approprié des nouveau-nés. 5.3 Établissement précis du sexe des nouveau-nés. 5.4 Identification précise de la progéniture. 5.5 Établissement précis du pedigree de la progéniture. 6.1 Respect de la procédure d'enregistrement des nouveau-nés. 6.2 Registres et dossiers dûment complétés.

CODE : 00QV	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Maintenir des cultures cellulaires et des cultures microbiennes.	Contexte de réalisation - Individuellement ou en équipe. - Avec ou sans supervision. - À partir de directives. - À l'aide de protocoles de recherche. - À l'aide de manuels techniques. - À l'aide de matières premières. - À l'aide de matériel de culture cellulaire. - À l'aide de matériel de culture microbienne. - À l'aide de registres et de dossiers. - En contexte de recherche.
Éléments de la compétence 1. Planifier le travail. 2. Préparer le matériel. 3. Caractériser la culture. 4. Changer le milieu d'une culture cellulaire adhérente.	Critères de performance 1.1 Interprétation juste des directives. 1.2 Ordonnancement logique des opérations à effectuer. 2.1 Désinfection appropriée de l'environnement de travail. 2.2 Préparation correcte des milieux de culture et des solutions . 2.3 Stérilisation appropriée du matériel et des solutions. 2.4 Disposition appropriée du matériel nécessaire aux opérations effectuées en asepsie. 2.5 Choix judicieux de l'environnement de travail. 3.1 Description précise des caractéristiques macroscopiques d'une culture. 3.2 Évaluation juste du degré de confluence d'une culture cellulaire. 3.3 Détermination correcte du nombre de cellules ou de colonies bactériennes dans un milieu de culture. 3.4 Détermination juste de la viabilité d'une culture. 4.1 Vidange appropriée du milieu. 4.2 Ajout approprié d'un nouveau milieu. 4.3 Respect des techniques de travail en asepsie et manipulation soignée des cultures.

CODE : 00QV

Éléments de la compétence	Critères de performance
5. Effectuer le repiquage de cultures cellulaires ou microbiennes.	5.1 Dilution appropriée de cultures cellulaires. 5.2 Décollement approprié de cultures cellulaires adhérentes. 5.3 Centrifugation appropriée de cellules en suspension. 5.4 Lavage approprié d'une culture cellulaire. 5.5 Prélèvement et ensemencement appropriés de cultures bactériennes. 5.6 Respect des techniques de travail en aseptie et manipulation soignée des cultures. 5.7 Identification précise des cultures.
6. Assurer des conditions favorables de croissance et de conservation.	6.1 Incubation appropriée des cultures. 6.2 Vérification régulière de l'état des cultures et des conditions physiques d'incubation. 6.3 Conservation appropriée des cultures.
7. Entretenir et nettoyer le matériel.	7.1 Désinfection et stérilisation appropriées du matériel et de l'environnement de travail. 7.2 Respect des normes environnementales au moment de l'élimination des déchets bio-médicaux.
8. Compléter les registres.	8.1 Inscription précise des manipulations et des observations effectuées.

CODE : 00QW	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Fournir une assistance en radiologie. Éléments de la compétence 1. Préparer le matériel. 2. Appliquer les règles de santé et de sécurité. 3. Préparer et placer l'animal. 4. Développer les films radiologiques.	Contexte de réalisation - Individuellement ou en équipe. - Sous supervision immédiate. - À partir de directives. - À l'aide de formulaires et de dossiers. - À l'aide de documents techniques. - À l'aide de matériel radiologique, médical et anesthésique. - En clinique ou en contexte de recherche. Critères de performance 1.1 Mise en marche correcte de l'appareil radiographique. 1.2 Choix judicieux des cassettes et des films. 1.3 Identification précise des films. 1.4 Choix approprié des facteurs d'exposition. 2.1 Utilisation appropriée des vêtements et de l'équipement de radioprotection. 2.2 Utilisation judicieuse d'un dosimètre. 2.3 Respect des règles de circulation au sein des aires protégées. 2.4 Cadrage judicieux des champs d'exposition. 2.5 Manipulation sécuritaire de l'animal au cours de l'exposition. 3.1 Assistance efficace au cours de l'anesthésie de l'animal. 3.2 Placement précis de l'animal. 3.3 Orientation appropriée de la tête de l'appareil radiologique, du cône à radiographie dentaire et des films. 3.4 Monitoring attentif du patient. 4.1 Circulation appropriée à l'intérieur de la chambre noire. 4.2 Préparation correcte des bassins à développement. 4.3 Respect de la séquence et des temps de développement, de rinçage et de fixation des films. 4.4 Évaluation juste de la qualité des films. 4.5 Pertinence des correctifs apportés.

CODE : 00QW

Éléments de la compétence

5. Nettoyer et ranger le matériel.

6. Compléter les dossiers et les registres.

Critères de performance

5.1 Nettoyage périodique des écrans.

5.2 Propreté du matériel de radioprotection, des bassins à développement et de la développeuse automatique.

5.3 Changement des solutions de développement et de fixation.

5.4 Entreposage approprié des matières dangereuses.

6.1 Description claire et précise des manipulations effectuées.

6.2 Inscription précise des observations sur la feuille de monitoring anesthésique.

6.3 Registres de radiologie, d'anesthésie et des drogues contrôlées dûment complétés.

CODE : 00QX	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Fournir une assistance en chirurgie.	Contexte de réalisation - En équipe. - Sous supervision immédiate du ou de la vétérinaire. - À partir de directives. - À l'aide de matériel médical, anesthésique, chirurgical et de dentisterie. - À l'aide d'appareils d'anesthésie et de monitoring. - À l'aide de médicaments, de solutions et de drogues. - À l'aide de formulaires. - À l'aide de documents techniques. - À l'aide de dossiers. - En clinique ou en contexte de recherche.
Éléments de la compétence 1. Préparer le matériel et l'animal. 2. Fournir une assistance au moment de l'anesthésie de l'animal.	Critères de performance 1.1 Choix judicieux du matériel et de l'appareillage. 1.2 Préparation appropriée du matériel et de l'appareillage. 1.3 Manipulation appropriée du matériel stérile. 1.4 Contention appropriée de l'animal. 1.5 Mesure précise du poids de l'animal. 1.6 Respect de la période de jeûne de l'animal. 1.7 Calcul précis des drogues et des fluides prescrits. 1.8 Évaluation précise des signes vitaux. 1.9 Préparation appropriée du site chirurgical. 1.10 Désinfection appropriée du site chirurgical. 2.1 Administration correcte des drogues et des fluides. 2.2 Intubation endotrachéale correcte. 2.3 Préparation correcte de l'appareil d'anesthésie. 2.4 Installation appropriée des appareils de monitoring. 2.5 Monitoring judicieux de l'animal. 2.6 Exécution précise des directives de la chirurgienne ou du chirurgien. 2.7 Inscription précise des observations sur la feuille de monitoring anesthésique.

CODE : 00QX

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Participer à l'intervention chirurgicale.	3.1 Désinfection des mains. 3.2 Respect des techniques d'habillage stérile. 3.3 Maintien de la stérilité au moment du drapage de l'animal. 3.4 Présentation judicieuse de l'équipement. 3.5 Exécution précise des directives de la chirurgienne ou du chirurgien. 3.6 Monitoring judicieux du patient.
4. Prodiger les soins post opératoires.	4.1 Monitoring judicieux du réveil de l'animal. 4.2 Calcul précis relativement aux drogues prescrites. 4.3 Administration correcte des drogues prescrites. 4.4 Évaluation précise de l'état général de l'animal. 4.5 Évaluation précise de l'état de la plaie chirurgicale. 4.6 Prestation appropriée des traitements ou des soins médicaux prescrits.
5. Nettoyer et stériliser le matériel et la salle de chirurgie.	5.1 Propreté des instruments chirurgicaux et des champs opératoires. 5.2 Emballage et stérilisation correctes des instruments, des chemises et des champs opératoires. 5.3 Changement périodique de la solution du bac de stérilisation à froid. 5.4 Ordre et propreté de la salle d'opération. 5.5 Respect des normes environnementales au moment de l'élimination des déchets et du matériel biomédical.
6. Compléter les dossiers et les registres.	6.1 Inscription précise des traitements effectués, des drogues administrées et des observations quotidiennes. 6.2 Registres de chirurgie, d'anesthésie et des drogues contrôlées dûment complétés.

CODE : 00QY	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Effectuer des prophylaxies dentaires.	Contexte de réalisation - Individuellement ou en équipe. - Sous supervision du ou de la vétérinaire. - À partir de directives. - À l'aide de dossiers, de formulaires et de registres. - À l'aide d'instruments de dentisterie. - À l'aide d'appareil de dentisterie. - À l'aide d'appareil d'anesthésie. - À l'aide de matériel médical. - À l'aide d'appareils de monitoring. - En clinique ou en contexte de recherche.
Éléments de la compétence 1. Préparer le matériel et l'animal. 2. Procéder au détartrage et au polissage. 3. Prodiger les soins post opératoires.	Critères de performance 1.1 Choix judicieux du matériel et de l'appareillage. 1.2 Préparation correcte du matériel et de l'appareillage. 1.3 Maintien de la stérilité du matériel et de l'appareillage. 1.4 Contention appropriée de l'animal. 1.5 Prestation précise des soins pré opératoires prescrits. 1.6 Assistance efficace au moment de l'anesthésie. 2.1 Assistance efficace au moment de l'examen dentaire. 2.2 Maîtrise des techniques de détartrage supra et sous-gingival. 2.3 Polissage correct des dents. 2.4 Vérification minutieuse de la qualité du détartrage. 2.5 Exécution précise des directives de la ou du vétérinaire. 2.6 Respect des règles de santé et de sécurité. 3.1 Prestation précise des soins prescrits. 3.2 Monitoring efficace du réveil de l'animal. 3.3 Explications claires et précises sur l'hygiène buccale à la cliente ou au client.

CODE : 00QY

Éléments de la compétence

- 4. Entretien et nettoyer le matériel.
- 5. Compléter le dossier et les registres.

Critères de performance

- 4.1 Nettoyage efficace du matériel.
- 4.2 Aiguisage précis des curettes dentaires.
- 4.3 Lubrification correcte de l'appareillage.
- 4.4 Stérilisation correcte du matériel.
- 4.5 Respect des normes environnementales au moment de l'élimination du matériel biomédical.
- 5.1 Description claire et précise des manipulations et des soins donnés.
- 5.2 Inscriptions précises sur les chartes dentaires.
- 5.3 Inscription précise des dates de suivi et de rappel.
- 5.4 Tenue précise des registres de chirurgie, d'anesthésie et des drogues contrôlées.

CODE : 00QZ	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Participer à des chirurgies expérimentales.	Contexte de réalisation - Individuellement ou en équipe. - Avec supervision. - À partir de directives. - À l'aide de documents techniques. - À l'aide d'un protocole expérimental. - À l'aide de formulaires et de dossiers. - À l'aide de matériel chirurgical, médical et anesthésique. - À l'aide d'appareils d'anesthésie et de monitoring. - À l'aide d'un appareillage scientifique. - À l'aide de médicaments, de solutions et de drogues. - En milieu de recherche sur des rongeurs.
Éléments de la compétence 1. Planifier le travail. 2. Préparer le matériel et l'animal. 3. Anesthésier l'animal. 4. Préparer la chirurgie.	Critères de performance 1.1 Interprétation précise des directives. 1.2 Choix judicieux de la technique chirurgicale. 1.3 Détermination d'une séquence de travail logique. 2.1 Choix judicieux du matériel et de l'appareillage 2.2 Préparation appropriée du matériel et de l'appareillage. 2.3 Maintien rigoureux de la stérilité du matériel. 2.4 Contention appropriée de l'animal. 2.5 Mesure précise du poids de l'animal. 2.6 Calcul précis des doses des drogues et des médicaments à administrer. 3.1 Évaluation précise de l'état physique de l'animal. 3.2 Administration correcte des drogues et des médicaments. 3.3 Maîtrise de l'utilisation de l'appareil d'anesthésie. 3.4 Évaluation précise du degré d'anesthésie. 3.5 Monitoring efficace de l'animal. 4.1 Préparation et désinfection appropriées du site chirurgical. 4.2 Désinfection des mains. 4.3 Maîtrise des techniques d'habillage stérile. 4.4 Maintien rigoureux de la stérilité au moment du drapage de l'animal.

CODE : 00QZ

Éléments de la compétence	Critères de performance
5. Opérer l'animal.	5.1 Choix judicieux du site d'incision. 5.2 Choix approprié des instruments chirurgicaux nécessaires. 5.3 Reconnaissance précise des tissus approchés. 5.4 Respect de la technique de dissection moussu. 5.5 Ligature correcte des vaisseaux sanguins. 5.6 Respect rigoureux des règles de stérilité. 5.7 Exécution précise et atraumatique de la chirurgie. 5.8 Utilisation appropriée des fonctions de base de l'électrocautère.
6. Suturer le site chirurgical.	6.1 Choix judicieux du matériel de suture. 6.2 Détermination précise des tissus à suturer. 6.3 Séquence logique des plans de suture. 6.4 Choix judicieux de la technique de suture. 6.5 Maîtrise de la technique du noeud plat. 6.6 Suture exécutée avec précision. 6.7 Utilisation correcte des agrafes cutanées.
7. Prodiguier les soins post opératoires.	7.1 Monitoring efficace du réveil de l'animal. 7.2 Calcul précis des doses de drogues et des médicaments. 7.3 Évaluation précise de l'état général de l'animal. 7.4 Évaluation précise de l'état général de la plaie chirurgicale. 7.5 Prestation appropriée des soins et des traitements nécessaires.
8. Nettoyer et ranger le matériel.	8.1 Instruments chirurgicaux propres. 8.2 Champs opératoires propres. 8.3 Empaquetage et stérilisation corrects des instruments, des chemises et des champs opératoires. 8.4 Respect des normes environnementales au moment de l'élimination des déchets et du matériel biomédical.
9. Compléter les dossiers et les registres.	9.1 Inscription précise de la chirurgie et des traitements effectués et des drogues administrées. 9.2 Description précise du matériel et du type de suture. 9.3 Inscription précise des observations quotidiennes. 9.4 Registres de chirurgie, d'anesthésie et des drogues contrôlées dûment complétés.

CODE : 00R0	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Effectuer des investigations physiologiques.	Contexte de réalisation - Individuellement ou en équipe. - Avec supervision du chercheur ou de la chercheuse. - À partir de directives. - À l'aide de protocoles de recherche. - À l'aide de manuels techniques. - À l'aide de matières premières. - À l'aide de matériel de laboratoire de physiologie. - À l'aide de registres et de dossiers. - En contexte de recherche.
Éléments de la compétence 1. Planifier le travail. 2. Préparer le matériel et l'animal. 3. Effectuer des enregistrements physiologiques.	Critères de performance 1.1 Interprétation juste des directives. 1.2 Ordonnancement logique des opérations à effectuer. 2.1 Choix judicieux du matériel et de l'appareillage. 2.2 Préparation appropriée du matériel et de l'appareillage. 2.3 Administration correcte des fluides et des drogues. 2.4 Anesthésie appropriée de l'animal. 2.5 Dissection, dégagement et immobilisation appropriés des structures faisant l'objet de l'investigation. 2.6 Respect de l'intégrité anatomo-physiologique des tissus et organes. 2.7 Monitoring approprié de l'animal. 3.1 Précision juste des structures anatomiques explorées. 3.2 Installation judicieuse des électrodes ou des récepteurs de signaux. 3.3 Prise en considération de la zone de sensibilité du système d'enregistrement. 3.4 Prise en considération des possibilités d'ajustement des unités d'amplification et de transcription.

CODE : 00R0

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Effectuer des canulations.	4.1 Prise en considération de la direction de la circulation dans les vaisseaux ou les canaux. 4.2 Ligature appropriée des vaisseaux ou des canaux. 4.3 Mise en place et immobilisation correctes des canules et cathéters.
5. Effectuer des montages physiologiques <i>in vitro</i> .	5.1 Respect de l'intégrité anatomo-physiologique des organes au moment du montage. 5.2 Maintien approprié des conditions d'équilibre physiologique des organes.
6. Nettoyer et ranger le matériel.	6.1 Appareillage et surfaces de travail sans souillures. 6.2 Décontamination appropriée du matériel et de l'appareillage. 6.3 Respect des normes environnementales au moment de l'élimination des déchets biomédicaux.
7. Compléter les registres et les dossiers.	7.1 Inscriptions précises des manipulations et des observations dans le dossier. 7.2 Registre des drogues contrôlées dûment complété.

CODE : 00R1	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Assurer des services à la clientèle.	Contexte de réalisation - Individuellement. - Sans supervision. - À partir de demandes de la clientèle ou de directives. - À l'aide d'un microordinateur et de logiciels spécialisés. - À l'aide de documents techniques. - À l'aide de matériel médical. - À l'aide du téléphone. - En clinique et au site d'hébergement de l'animal; certains éléments de cette compétence peuvent être transférés au domaine de la recherche.
Éléments de la compétence 1. Accueillir la clientèle. 2. Effectuer des soins d'hygiène. 3. Donner de l'information à la clientèle sur les soins à donner à l'animal et sur sa propreté.	Critères de performance 1.1 Détermination précise des besoins de la clientèle. 1.2 Prise en considération du degré d'urgence. 1.3 Précision des renseignements transmis. 1.4 Choix judicieux du vocabulaire. 2.1 Brossage correct des dents. 2.2 Bain donné de façon appropriée. 2.3 Nettoyage correct des oreilles. 2.4 Vidange adéquate des glandes anales. 2.5 Coupe précise des griffes. 3.1 Questions judicieuses sur les besoins de la clientèle. 3.2 Détermination claire et précise des besoins. 3.3 Interprétation judicieuse des directives. 3.4 Explications claires, justes et concises. 3.5 Choix judicieux du vocabulaire. 3.6 Questions judicieuses pour évaluer le degré de compréhension des clientes et clients.

CODE : 00R1

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Établir une relation d'aide avec les clientes et clients au moment de l'euthanasie.	4.1 Respect de la décision de la cliente ou du client. 4.2 Comportement empathique au moment de l'euthanasie de l'animal. 4.3 Explications claires sur la méthode d'euthanasie. 4.4 Information claire sur les modes d'élimination de l'animal mort.
5. Vendre des produits et des services.	5.1 Explication claire des caractéristiques du produit ou du service. 5.2 Argumentation justifiée relativement aux questions des clientes et clients. 5.3 Respect du bien-être de l'animal dans les objectifs de vente. 5.4 Respect des besoins de la clientèle.
6. Effectuer des opérations monétaires.	6.1 Facture rédigée avec précision. 6.2 Calcul exact des taxes. 6.3 Exactitude de la monnaie rendue. 6.4 Utilisation correcte des cartes de débit et de crédit et des systèmes de garantie des chèques. 6.5 Compte précis de la caisse en fin de journée.
7. Compléter les dossiers et les registres.	7.1 Inscription précise, dans le dossier, des conseils et de l'information donnés à la cliente ou au client. 7.2 Formulaires, certificats et registres dûment complétés.

CODE : 00R2	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Participer à une expérimentation animale. Éléments de la compétence 1. Participer à la planification d'une expérimentation. 2. Organiser le déroulement d'une expérimentation. 3. Assurer le caractère scientifique des observations.	Contexte de réalisation - Individuellement et en équipe. - Avec ou sans supervision. - À partir de directives. - À l'aide de protocoles de recherche. - À l'aide de manuels techniques. - À l'aide de matériel de laboratoire d'expérimentation. - À l'aide d'un micro-ordinateur et de logiciels spécialisés. - En contexte de recherche. Critères de performance 1.1 Participation appropriée à la recension de la documentation pertinente. 1.2 Interprétation juste des données statistiques contenues dans la documentation. 1.3 Élaboration appropriée d'un schéma expérimental simple. 1.4 Mise au point appropriée des méthodes nécessaires à l'exécution du protocole expérimental. 1.5 Associations justes entre les éléments d'une expérimentation donnée et la démarche scientifique. 2.1 Interprétation juste des directives. 2.2 Respect du protocole expérimental. 2.3 Détermination précise de la séquence des opérations. 2.4 Organisation appropriée du travail selon les contraintes d'horaires et techniques. 2.5 Vérification de la disponibilité du matériel et de l'appareillage. 3.1 Prise en considération des variables contrôlées et non contrôlées. 3.2 Objectivité et rigueur dans la collecte des données.

CODE : 00R2

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Préserver l'intégrité du modèle animal.	4.1 Mise au point de stratégies visant à réduire le stress, l'inconfort et la douleur associés à l'expérimentation. 4.2 Prise en considération des principes de préservation du statut microbiologique de l'animal. 4.3 Établissement de liens pertinents entre les objectifs d'une recherche et la qualité et les limites du matériel biologique utilisé. 4.4 Respect des normes de la bioéthique.
5. Traiter les données.	5.1 Présentation logique et objective des données. 5.2 Exactitude des calculs statistiques et de biométrie.
6. Transmettre les données.	6.1 Clarté, précision et objectivité des données transmises. 6.2 Mise en forme appropriée des données.

CODE : 00R3	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Utiliser des techniques de maîtrise des animaux. Éléments de la compétence 1. Planifier le travail. 2. Faire l'approche de l'animal. 3. Contentionner manuellement l'animal. 4. Utiliser des outils et des appareils de contention.	Contexte de réalisation - Individuellement ou en équipe. - Sans supervision. - À partir de directives. - À l'aide d'appareils de contention. - À l'aide d'outils de contention. - À l'aide de documents techniques. - À l'aide de dossiers. - En contexte de recherche ou en clinique. Critères de performance 1.1 Interprétation précise des directives. 1.2 Détermination de la séquence logique des opérations. 2.1 Évaluation juste de l'attitude de l'animal. 2.2 Communication rassurante avec l'animal. 2.3 Contact tactile sécurisant pour l'animal. 2.4 Sortie de cage sécuritaire pour l'animal et le technicien ou la technicienne. 3.1 Choix approprié de la méthode de transport. 3.2 Choix approprié de la méthode de contention. 3.3 Immobilisation appropriée de l'animal sur une table. 3.4 Respect de la méthode de contention. 3.5 Évaluation juste du degré de contention à exercer. 3.6 Maintien d'une attitude rassurante pour l'animal. 3.7 Respect des règles de santé et de sécurité. 4.1 Détermination judicieuse du type de matériel à utiliser. 4.2 Préparation correcte de l'outil ou de l'appareil. 4.3 Utilisation appropriée des principaux appareils de contention. 4.4 Entrée sécuritaire de l'animal dans l'appareil de contention et sortie dans les mêmes conditions. 4.5 Animal sans blessure. 4.6 Maintien d'une attitude rassurante pour l'animal.

CODE : 00R3

Éléments de la compétence	Critères de performance
5. Contentionner un animal agressif.	5.1 Évaluation juste du degré d'agressivité de l'animal. 5.2 Communication rassurante avec l'animal. 5.3 Choix approprié de la technique de capture. 5.4 Respect de la technique de capture. 5.5 Passage correct de la muselière. 5.6 Évaluation juste de la nécessité d'une contention chimique.
6. Nettoyer et ranger le matériel.	6.1 Surfaces de travail propres. 6.2 Décontamination appropriée du matériel.
7. Compléter le dossier.	7.1 Dossier dûment complété.

CODE : 00R4	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Utiliser des techniques de laboratoire de chimie et de biochimie. Éléments de la compétence - Décoder les fiches signalétiques des produits chimiques. - Préparer des solutions. - Adapter le pH d'une solution.	Contexte de réalisation - Individuellement ou en équipe. - Avec et sans supervision. - À partir de directives. - À partir de besoins particuliers au cours de l'exécution d'une tâche. - À l'aide de la documentation technique pertinente. - En contexte de recherche et en clinique. Critères de performance 1.1 Identification juste des symboles utilisés pour désigner les molécules. 1.2 Définition précise des principaux groupes fonctionnels organiques. 1.3 Interprétation juste des symboles de masse et de concentration. 1.4 Interprétation juste de la nomenclature de base des produits organiques et inorganiques. 1.5 Interprétation juste des symboles liés à la sécurité en laboratoire. 2.1 Détermination précise des quantités de produits à utiliser. 2.2 Conversion précise des différentes unités de concentration. 2.3 Pesée précise des produits. 2.4 Utilisation appropriée de contenants volumétriques. 2.5 Dissolution correcte des solutés. 2.6 Dilution appropriée d'une solution. 2.7 Identification précise des solutions. 2.8 Entreposage approprié des solutions. 2.9 Respect des règles de santé et de sécurité. 3.1 Détermination précise du pH d'une solution. 3.2 Pertinence des correctifs apportés.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Séparer des substances. 5. Doser des substances. 6. Prendre des mesures. 7. Faire réagir des composés en solution.	4.1 Respect des règles de base de la centrifugation. 4.2 Exécution correcte des opérations de base liées à la chromatographie et à l'extraction organique. 5.1 Association juste entre la concentration d'une substance et sa densité optique. 5.2 Détermination appropriée de la concentration d'une substance à l'aide de solutions témoins. 6.1 Détermination juste de la marge d'erreur. 6.2 Détermination du degré de précision approprié. 6.3 Mesures précises et uniformisées. 6.4 Vérification de la calibration des appareils de mesure. 7.1 Respect des consignes d'exécution d'une réaction. 7.2 Interprétation juste de la représentation symbolique d'une réaction. 7.3 Respect des principaux facteurs pouvant agir sur l'équilibre des réactions chimiques. 7.4 Prise en considération des propriétés générales de réactivité et de solubilité des principaux groupements fonctionnels organiques. 7.5 Prise en considération des propriétés physico-chimiques générales des principaux composés biochimiques. 7.6 Respect des règles de santé et de sécurité.

CODE : 00R5	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Associer les déterminants génétiques et cellulaires à la croissance et à la reproduction animales. Éléments de la compétence 1. Relier les processus de croissance et d'homéostasie à la transformation cellulaire de la matière.	Contexte de réalisation - Individuellement. - Sans supervision. - À partir de directives. - À partir de demandes de la clientèle. - À partir de besoins particuliers au cours de l'exécution d'une tâche. - À l'aide de la documentation technique pertinente. - En contexte de recherche et en clinique. Critères de performance 1.1 Caractérisation juste des principaux composés nécessaires aux activités cellulaires d'un animal. 1.2 Association juste entre les facteurs physico-chimiques influençant l'activité enzymatique et les processus physiologiques. 1.3 Distinction juste des principaux mécanismes de transport membranaire en cause dans les échanges de substances entre l'animal et son environnement. 1.4 Association juste entre le fonctionnement des principaux compartiments cellulaires et les processus physiologiques. 1.5 Association juste entre les processus d'obtention d'énergies cellulaires et nutritionnels. 1.6 Association juste entre l'activité cellulaire et les mécanismes régulateurs de la physiologie d'un animal. 1.7 Établissement de liens pertinents entre le métabolisme cellulaire et les processus physiologiques ou pathologiques.

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Relier les processus de reproduction et de croissance à l'activité cellulaire. 3. Anticiper les résultats d'un croisement. 4. Lier les mécanismes de la génétique moléculaire aux biotechnologies.	2.1 Distinction juste entre les modes de divisions cellulaires liés à la reproduction et à la croissance. 2.2 Caractérisation juste des mécanismes de synthèse des matériaux cellulaires en fonction de l'information génétique. 2.3 Caractérisation juste des principaux types d'organisation tissulaire des cellules. 2.4 Association juste entre les fonctions des cellules et le rôle des tissus ou des organes. 3.1 Caractérisation juste de la répartition des chromosomes au moment de la formation des cellules reproductrices. 3.2 Distinction juste des principaux éléments des caryotypes animaux. 3.3 Caractérisation juste des principales interactions entre gènes dominants et récessifs. 3.4 Détermination juste des résultats attendus de croisements selon la génétique mendélienne. 3.5 Détermination juste des résultats attendus de croisements impliquant des caractères liés au sexe. 3.6 Établissement de liens pertinents entre les lois de la génétique et les maladies génétiques et chromosomiques. 3.7 Établissement de liens pertinents entre les principes de la génétique et les techniques d'élevage et d'amélioration animale. 4.1 Association juste entre les principaux éléments utilisés en génie génétique et les étapes de la réplication de l'ADN et de la synthèse protéique. 4.2 Établissement de liens pertinents entre les propriétés cellulaires et les technologies exploitant les processus de croissance cellulaire.

CODE : 00R6	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Prévenir la propagation des microorganismes et des parasites. Éléments de la compétence - Déterminer les risques de propagation. - Choisir des moyens de prévention.	Contexte de réalisation - Individuellement ou en équipe. - Avec et sans supervision. - À partir de directives. - À partir de demandes de la clientèle. - À partir de besoins particuliers au cours de l'exécution d'une tâche. - À l'aide de la documentation technique pertinente. - En contexte de recherche et en clinique. Critères de performance 1.1 Évaluation précise des risques en fonction de la nature des organismes en cause. 1.2 Établissement de liens pertinents entre la nature des organismes et leurs principaux facteurs épidémiologiques. 1.3 Détermination précise des risques en fonction du stade physiologique des organismes. 1.4 Analyse des risques en fonction de l'état du matériel et des animaux. 1.5 Évaluation précise des risques de zoonoses. 2.1 Association appropriée entre la nature des organismes et les modes de contrôle chimiques et physiques. 2.2 Distinction appropriée entre les propriétés des principaux modes de contrôle chimiques et physiques. 2.3 Choix judicieux de moyens de prévention.

CODE : 00R7	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Établir des liens entre l'anatomie et la physiologie des animaux et les interventions liées à leurs fonctions biologiques. Éléments de la compétence 1. Caractériser les systèmes anatomiques en cause. 2. Caractériser les interrelations entre les processus physiologiques. 3. Lier les observations effectuées au cours d'une épreuve ou d'un enregistrement à l'anatomie et à la physiologie des systèmes explorés.	Contexte de réalisation - Individuellement - Sans supervision. - À partir de directives. - À partir de demandes de la clientèle. - À partir de besoins particuliers au cours de l'exécution d'une tâche. - À l'aide de la documentation technique pertinente. - En contexte de recherche et en clinique. Critères de performance 1.1 Détermination juste des structures composant le système anatomique en cause. 1.2 Caractérisation juste de l'organisation des principaux tissus à l'intérieur d'un organe. 1.3 Localisation précise des structures anatomiques d'un système les unes par rapport aux autres. 1.4 Établissement de liens pertinents entre chacune des structures et l'organisation fonctionnelle du système anatomique en cause. 2.1 Association appropriée entre les rôles particuliers des organes et les fonctions générales des systèmes physiologiques d'un animal. 2.2 Caractérisation juste des contrôles nerveux et hormonaux dans le déroulement des processus physiologiques. 3.1 Établissement de liens pertinents entre la nature et la fonction des constituants des liquides biologiques et les épreuves d'hématologie et de biochimie cliniques. 3.2 Associations justes entre les activités physiologiques enregistrées et les structures anatomiques et processus qui les génèrent. 3.3 Établissement de liens pertinents entre les résultats d'une épreuve et les données de l'anatomie et de la physiologie normale d'un animal.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Anticiper les effets d'une intervention physique ou invasive. 5. Lier les interventions mettant à profit les fonctions biologiques d'un animal à l'anatomie et à la physiologie des systèmes en cause.	4.1 Caractérisation juste de l'intégrité anatomique d'un organe ou d'un animal. 4.2 Caractérisation juste des conditions de l'équilibre physiologique d'un organe ou d'un animal. 5.1 Associations appropriées entre le fonctionnement des systèmes de conservation de l'organisme et le maintien de l'homéostasie et de la santé. 5.2 Associations appropriées entre les interventions en nutrition et les besoins physiologiques. 5.3 Etablissement de liens pertinents entre le fonctionnement des systèmes reproducteurs et les interventions en élevage et en reproduction. 5.4 Prise en considération des processus de guérison d'un animal. 5.5 Etablissement de liens pertinents entre les systèmes de défense de l'animal et les interventions en prévention ou en soin des maladies.

CODE : 00R8	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Gérer des soins nutritionnels. Éléments de la compétence 1. Choisir une diète ou un aliment commercial. 2. Calculer la ration quotidienne d'un animal sain ou malade. 3. Choisir le mode d'alimentation.	Contexte de réalisation - Individuellement. - Avec ou sans supervision. - À partir de directives. - À partir de demandes de la clientèle. - À l'aide de la documentation technique et des matières premières pertinentes. - En contexte de recherche et en clinique. Critères de performance 1.1 Prise en considération des besoins nutritionnels selon le stade vital ou le stade d'évolution d'une maladie. 1.2 Prise en considération des contraintes comportementales et socio-économiques. 1.3 Établissement de liens pertinents entre l'alimentation et le type de digestion selon les espèces. 1.4 Association juste entre les nutriments et leurs principales sources alimentaires. 1.5 Évaluation sommaire de la valeur énergétique et nutritive des aliments. 1.6 Évaluation appropriée de la qualité des aliments commerciaux à partir de l'étiquette. 2.1 Respect des modes d'emploi relativement au calcul en matière de diète. 2.2 Détermination précise de la ration quotidienne selon les besoins énergétiques et nutritionnels. 3.1 Choix d'un mode d'alimentation approprié au stade vital et au type d'élevage d'un animal. 3.2 Respect des méthodes d'alimentation. 3.3 Répartition des repas selon un horaire approprié. 3.4 Respect des règles de l'hygiène en alimentation.

CODE : 00R9	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Établir des pratiques de reconnaissance et de modification du comportement animal. Éléments de la compétence 1. Distinguer les comportements normaux et anormaux des animaux. 2. Interagir et communiquer avec les animaux.	Contexte de réalisation - Individuellement ou en équipe. - Avec et sans supervision. - Attention particulière envers le comportement canin et félin. - À partir de directives. - À partir de demandes de la clientèle. - À partir de besoins particuliers au cours de l'exécution d'une tâche. - À l'aide de la documentation technique pertinente. - En contexte de recherche et en clinique. Critères de performance 1.1 Détermination juste des principaux comportements normaux. 1.2 Distinction appropriée de l'apport de l'inné et de l'apport de l'acquis dans les différents comportements. 2.1 Détermination juste des principaux modes de perception et de communication des animaux. 2.2 Utilisation judicieuse des différents moyens de communication avec les animaux. 2.3 Interprétation juste des motivations d'un comportement animal. 2.4 Respect des rôles hiérarchiques sociaux au moment d'une interaction avec un animal. 2.5 Utilisation appropriée des moyens permettant l'adaptation des animaux aux inconvénients de la vie domestique et de la vie en captivité. 2.6 Enrichissement approprié de l'environnement des animaux en tenant compte de leurs besoins comportementaux. 2.7 Prise en considération de l'influence des interactions entre l'humain et l'animal sur l'état physiologique de l'animal et de l'humain. 2.8 Adoption de comportements préventifs appropriés.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Appliquer les principes de base de modification du comportement animal. 4. Interpréter les signes et les comportements liés à l'agressivité.	3.1 Respect des stades du développement psychomoteur et de socialisation. 3.2 Éducation appropriée du jeune animal. 3.3 Utilisation appropriée des méthodes de base d'habituation et de désensibilisation systématiques. 3.4 Utilisation appropriée des méthodes de base de conditionnement classique et opérant. 3.5 Utilisation de méthodes de renforcement appropriées. 3.6 Recherche de réponses aux problèmes de comportement fréquemment constatés. 4.1 Reconnaissance juste des principaux signes de défense et d'agressivité. 4.2 Association appropriée des signes d'agressivité à leurs causes possibles. 4.3 Évaluation judicieuse du degré d'agressivité et des risques courus.

CODE : 00RA	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Reconnaître des signes de pathologie.	Contexte de réalisation - Individuellement. - Sans supervision. - À partir de demandes de la clientèle. - À partir de besoins particuliers au cours de l'exécution d'une tâche. - À partir de directives. - À l'aide de documents techniques. - À l'aide de dossiers et de formulaires. - À l'aide d'équipement et de matériel médicaux. - En clinique et en contexte de recherche.
Éléments de la compétence 1. Établir des liens entre les signes cliniques observés et des maladies courantes. 2. Évaluer le degré d'urgence lié à la présence d'un signe de pathologie. 3. Associer les observations cliniques au processus pathologique correspondant.	Critères de performance 1.1 Établissement de liens pertinents entre les manifestations constatées chez l'animal et les maladies courantes de son espèce. 1.2 Établissement de liens pertinents entre les signes cliniques observés et les risques de propagation de la maladie. 1.3 Établissement de liens pertinents entre les signes cliniques observés et le risque de transmission d'une zoonose. 2.1 Association appropriée entre les signes vitaux observés et l'état général de l'animal. 2.2 Pertinence des questions posées à la cliente ou au client. 2.3 Évaluation juste du degré d'urgence. 2.4 Communication claire des observations. 2.5 Utilisation de la terminologie appropriée. 3.1 Établissement de liens pertinents entre des modifications de l'état physiologique normal et le processus pathologique correspondant. 3.2 Détermination précise des contre-indications à l'examen et aux soins liés au processus pathologique. 3.3 Description juste des manifestations cliniques. 3.4 Utilisation de la terminologie appropriée.

CODE : 00RA

Éléments de la compétence

4. Anticiper la présence de douleur chez l'animal.

Critères de performance

- 4.1 Établir des liens pertinents entre les signes cliniques et comportementaux observés et le degré de douleur ou d'inconfort chez l'animal.
- 4.2 Prévision réaliste de la réaction de l'animal aux stimulations douloureuses inhérentes à l'examen et aux soins médicaux.
- 4.3 Prise en considération de stratégies visant à réduire la douleur subie par l'animal ou lui étant infligée.

CODE : 00RB	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Analyser les effets d'un médicament sur l'animal. Éléments de la compétence 1. Interpréter une étiquette, une ordonnance et une monographie. 2. Établir une relation entre les manifestations constatées chez un animal et un médicament ou une drogue. 3. Établir une relation entre les effets d'un médicament et sa posologie.	Contexte de réalisation - Individuellement. - Sans supervision. - À partir de directives. - À partir de demandes de la clientèle. - À partir d'observations. - À partir d'une situation particulière au cours de l'exécution d'une tâche. - À l'aide de dossiers et de documents techniques. - En clinique et en contexte de recherche. Critères de performance 1.1 Distinction précise du nom générique et du nom commercial des médicaments. 1.2 Détermination précise de la concentration du médicament. 1.3 Interprétation correcte de l'information. 2.1 Questions judicieuses adressées à la la cliente ou au client. 2.2 Reconnaissance correcte des signes cliniques observés. 2.3 Distinction appropriée entre des signes cliniques et des comportements normaux ou pathologiques. 2.4 Évaluation juste du degré d'urgence. 2.5 Communication claire des observations. 2.6 Prise en considération des principes de traitement des intoxications. 3.1 Corrélation correcte entre la concentration plasmatique thérapeutique du médicament et les effets observés chez l'animal. 3.2 Déduction pertinente des conséquences d'une modification de la dose ou de l'intervalle d'administration du médicament. 3.3 Déduction pertinente des conséquences de l'interruption prématurée d'une médication.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Établir des liens entre la pharmacocinétique d'un médicament et les effets observés chez l'animal. 5. Établir des liens entre la pharmacodynamie d'un médicament et les effets observés chez l'animal.	4.1 Déduction pertinente des conséquences de l'administration non appropriée d'un médicament. 4.2 Association appropriée entre l'état de chair ou le degré de déshydratation de l'animal et la durée d'action ainsi que les effets secondaires potentiels d'un médicament. 4.3 Déduction des conséquences d'un dérèglement des fonctions physiologiques sur la biotransformation et l'élimination des médicaments. 4.4 Prise en considération des processus physiologiques qui déterminent la durée d'action d'une drogue dans l'organisme. 5.1 Déduction appropriée des effets thérapeutiques et secondaires des médicaments courants en fonction de leurs modes d'action. 5.2 Association appropriée des effets observés chez l'animal à l'administration concomitante d'un médicament agoniste et de son antagoniste.

LEXIQUE

Fourni à titre indicatif, dans le but de calibrer les différents critères de performance, ce lexique ne remplace pas l'expertise de l'enseignante ou de l'enseignant qui doit faire preuve de jugement professionnel dans l'appréciation des standards atteints par l'étudiante ou l'étudiant.

Lorsqu'une tâche doit être exécutée de façon acceptable et conforme aux règles et aux convenances, les termes suivants sont utilisés : correct(e), sommaire.

Lorsqu'une tâche doit aboutir à un résultat utile, les termes suivants sont utilisés : efficace, clair(c), dûment.

Lorsque l'exécution d'une tâche fait appel au jugement, les termes suivants sont utilisés : exact(e), minutieux(se), précis(e), rigoureux(se), maîtrise, respect.

MATRICE DES COMPÉTENCES

La matrice des compétences fait partie des documents d'accompagnement de la partie ministérielle du programme d'études. Elle présente des compétences qui composent et structurent le programme.

Elle donne une vision synthétique du projet de formation. Elle permet également de distinguer les compétences générales des compétences particulières et de montrer les liens qui existent entre elles.

De plus, elle fournit des indications au sujet des durées de formation estimées pour l'acquisition de chacune des compétences qui ont servi au calcul de la durée totale pour dispenser le programme. Ces durées peuvent cependant, dans certains cas, avoir été réajustées pour tenir compte d'un maximum total de temps autorisé.

Il est bien entendu que les durées estimées pour chacune des compétences ne sont pas prescrites, elles sont données à titre indicatif et seule la durée totale a été fixée de façon formelle. Ces durées estimées par compétence peuvent servir de référence pour amorcer la planification pédagogique, mais ce n'est qu'au terme de ces exercices que l'on pourra les établir avec plus de certitude.

Éducation

Québec 

17-0256-01